

# LA GAZETTE DE JOUY-SUR-MORIN

Publication gratuite
No22

DÉCEMBRE 2022



CHÈRES JOUYSSIENNES, CHERS JOUYSSIENS,

Chers administrés, Ces derniers mois, la crise énergétique a frappé l'ensemble de notre économie. Ce contexte inflationniste impacte aussi lourdement le fonctionnement de nos services publics et les budgets de notre commune. À ce jour, la capacité des communes à assurer la continuité des services publics (grâce au budget de fonctionnement) et à mener à bien les projets pour lesquels vous nous avez élus (budget d'investissement) est fortement fragilisée. Nous avons décidé de mettre déjà en place des solutions pour faire des économies : la baisse des

températures des équipements publics, procéder à l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h30. Mais ces mesures ne sont pas suffisantes, elles ne nous feront économiser que 10 % du coût total des dépenses énergétiques, ce qui est dérisoire face à un montant de facture aussi important. Tout cela s'inscrit dans un contexte de baisse accrue de dotation de l'Etat, qui nous laisse bien peu de marge de manœuvre, poussant certains collègues maires à s'interroger sur la façon dont ils pourront boucler leur budget. Or si cette situation perdure, malgré les dispositifs promis par l'Etat qui se révèlent insuffisants face aux enjeux, elle nous mettra face à des choix cornéliens, que nous ne nous pouvons résoudre à faire. Car comment imaginer un seul instant ne pouvoir fournir une température correcte dans les crèches et les écoles ? Des services sociaux fermés car ne pouvant plus accueillir de publics dans des conditions décentes ? Si demain nous ne pouvons plus payer le chauffage des bibliothèques et des piscines, devront nous être contraints à fermer ces équipements ? C'est inenvisageable, ce n'est pas là le sens de notre mandat d'élu qui nous oblige

Au plaisir de vous retrouver à la rentrée, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été!

Michael ROUSSEAU Maire de Jouy-sur-Morin



# Conseil Municipal

À chaque édition, vous retrouvez un compte-rendu rapide des décisions prises pendant les conseils municipaux de la commune. Le conseil municipal est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux.

Le conseil est chargé de régler "par ses délibérations les affaires de la commune".

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2022

sort du jury Tirage au criminel pour administrés. Acquisition par voie de préemption de 7 parcelles non-bâti au lieu-Brûlis dit Les pour un montant de 2200€. Modification de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire concernant demandes de subvention et demande de travaux. Adoption de la première décision modificative budgétaire concernant des corrections d'imputation. Attribution de 7.150€ de subventions à des associations jouyssiennes locales. Vote et/ou du maintien des tarifs de cantine. et une augmentation de 0,05€ des tarifs de garderie. Adoption des règlements intérieurs de cantine et de garderie. Validation d'une demande dérogation scolaire. de Désignation d'un représentant au nouveau Comité de Fêtes. Validation des travaux de voirie 2022 : Chemin de l'Orgère pour 38.016€, Epine Ovale pour 24.648€ et Route de Rebais pour 64.920€. Acquisition d'une mallette télémédecine pour 6.360€

avec une subvention de 50% de la Région Ile-de-France. Lancement de la procédure de reprise des concessions état d'abandon. en Détermination des couts refacturable pour les exécutions d'office de travaux d'entretien ou de mise en sécurité.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022

Acquisition de 29.412€ de matériel informatique pour les écoles dans le cadre du socle numérique, subventionné à 70% par l'Etat. Acquisition de 4.800€ panneaux de signalisation routière. 2.131€ de cache conteneurs pour les Gailles. Achat de 4 cavurnes pour le cimetière communal. Création d'un poste d'entretien de la voirie, et un poste d'entretien des verts. Adoption espaces décision d'une seconde modificative budgétaire liés à l'inflation des matières premières.

# CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2022

Installation d'un nouveau conseiller municipal : M. Loïc AOUZELLEG, en remplacement de M. Gabriel MARTINEZ. Désignation d'un nouveau représentation auprès de l'association

"Compagnon Papetiers Crèvecoeur et du Marais". Adoption d'une troisième décision modificative budgétaire lié l'augmentation des tarifs de l'énergie, l'augmentation du SMIC et du point d'indice de la fonction publique ainsi que la prise en charge de la classe de Neige Attribution de 1.800€ subvention à l'association Champlat du et associations solidaires. Décide d'organiser une classe de neige pour les élèves de CM1 et CM2 pour un coût total de 24.274,40€. Décision d'exercer son droit d'appropriation des biens sans maitre au 16 chemin de l'Orgère et 9 parcelles nonbâti suite à une succession en déshérence. Approbation du projet d'aménagement d'un terrain multisport sur l'un des terrains de tennis pour un montant 59.622€HT, ainsi que de 4 agrès fitness pour montant de 9.863€HT. Choix d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h30. Acquisition d'une nouvelle chaudière à la maison des associations pour 4.731,60€.



# Vie Municipale

À chaque édition, vous retrouvez un compte-rendu rapide des décisions prises pendant les conseils municipaux de la commune. Le conseil municipal est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux.

Le conseil est chargé de régler "par ses délibérations les affaires de la commune".











#### Les Conseillers Municipaux





















#### Les Conseillers de l'opposition









# **HOMMAGE**

JEAN-MARIE WIENNERT MAIRE DE JOUY-SUR-MORIN DE 1983 À 1995

Acquisition de 29.412€ de matériel informatique pour les écoles dans le cadre du socle numérique, subventionné à 70% par l'Etat. Acquisition de 4.800€ de panneaux de signalisation routière, et 2.131€ de cache conteneurs pour les Gailles. Achat de 4 cavurnes pour le cimetière communal. Création d'un poste d'entretien de la voirie, et un poste d'entretien des espaces verts. Adoption d'une seconde décision modificative budgétaire liés à l'inflation des matières premières.





# Cérémonies

Après une longue interruption, les fêtes et cérémonies ont pu reprendre dans la commune. Les cérémonies patriotiques et festivités en extérieur ont ponctué la vie du village. : Remise de la carte électorale aux jeunes citoyens, 11 novembre, 19 mars, Marché de noël des écoles, Fête de Pâques, Repas des anciens, Pot du personnel, ... Retrouvez tous ces événements en image cidessous:



l'occasion





Après de longues années d'absence, la municipalité a décidé d'organiser un petit-déjeuner républicain en invitant les jeunes majeurs à recevoir leurs cartes électorales. Monsieur le maire. dans son discours, а rappelé l'importance du droit de vote et les fondamentaux de notre république. Les élus du Conseil Municipal et les portes drapeaux, ont rendu publiquement hommage aux glorieux soldats tombés sur les combats des première seconde et guerres

souvenir

du

recueillement de la Guerre d'Algérie







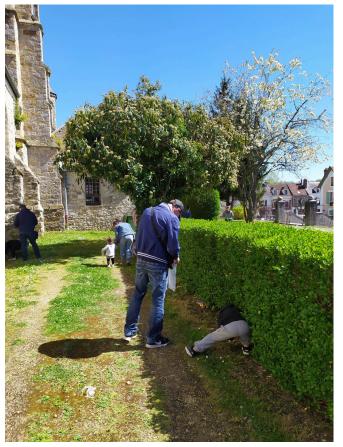
# **Festivités**

Le 17 octobre 2021, le CCAS a organisé le repas des anciens. Nos aînés, accueillis par Monsieur le Maire et Madame la Conseillère départementale, ont été ravis de pouvoir partager un bon moment après une trop longue interruption. Une animation de danses orientales, très appréciée, a été réalisée par l'association « 1001 étoiles d'orient ». A la fin de l'année, les parents d'élèves ont participé au marché de noël, et le maire a réuni son personnel pour les remercier de leur engagement. Le 17 avril, des centaines de jeunes jouyssiens ont participé à la chasse aux œufs.













# Tribune Libre d'Expression

# LE MOT DE LA MAJORITE MUNICIPALE

Voilà maintenant deux ans, que vous avez choisi de nous donner vos suffrages, dans l'espoir d'un changement dans la commune. Depuis, les promesses de campagne de mars 2020 se transforment pour vous en réalité dans votre quotidien; Et cela malgré les crises sanitaire et économique que nous connaissons.

Concernant le périscolaire, nous avons mis en place la

plateforme d'inscription et de paiement en ligne depuis 2021. Le Relais Petite Enfance de la CC2M est de retour toutes les semaines dans nos locaux, pour le plaisir de nos assistantes maternelles. Enfin, la tarification unique des centres de loisirs a été adoptée depuis janvier 2022.

Dès décembre 2020, nous avons mis en place des points de collecte pour les sapins de Noël pour faciliter leur recyclage.

Concernant le comité des fêtes, créé il y'a quelques mois, vous pourrez trouver son premier évènement dans l'agenda en fin de gazette.

Le site internet et la page Facebook de la commune remportent un franc succès depuis leurs ouvertures en fin 2020.

Enfin, les grands chantiers prévus pendant la campagne ont déjà débuté : installation de défibrateurs publics, doublement du budget de travaux de voirie (155.000€ en 2022 !), installation d'un ralentisseur à l'école du Champlat, Réfection de la salle des fêtes, ...

Le maire et les élus de la majorité municipale ont tous la volonté et la détermination à poursuivre la mise en œuvre du programme électoral qui vous a été présenté.

Enfin nous regrettons l'attitude, parfois non constructive, de nos collègues de l'opposition. Comment représenter une partie de la population, quand on quitte les commissions et le conseil municipal en pleine séance ? A bon entendeur ...

L'équipe de la majorité municipale

# LE MOT DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Depuis 2 ans nous voyons notre village se dégrader, cela nous donne l'impression qu'il est abandonné. Et que dire de l'état du cimetière? Que répondre aux administrés qui s'adressent à nous pour se plaindre des chardons dans les allées? Devons nous leur répondre que cela est la volonté du responsable du cimetière afin de protéger la biodiversité?

La commune a dépensé 5 000 euros pour l'installation d'une jachère fleurie et d'arbustes le long du mur du cimetière, alors que cette somme aurait été bien plus utile pour les travaux de l'église.

Sans concertation du conseil municipal, le maire et ses adjoints, ont décidé de mettre La Croix du Cygne en jachère avec les conséquences suivantes :

- Pas de rentré d'argent pour la commune
- Nettoyage de la parcelle aux frais de la commune puisque réalisé par nos agents
- En cette période d'incertitude il est dommage de supprimer de la nourriture bien précieuse pour nos bêtes

Suites aux articles du Pays Briard et de Facebook concernant l'installation de chicanes rue du Bouloi, basé sur un bénévolat bien ciblé puisque l'opposition n'a pas été concertée, il aurait été plus judicieux que la commission voirie se rende sur place afin de dialoguer avec la population concernée.

Nous tenons à rester toujours présents pour le bien-être de tous malgré le désir de découragement que les élus en place nous infligent.



# **MARIAGE**

- le 24 juillet 2021 entre TOUZÉ Michel et SALEINE Patricia
- le 28 août 2021 entre LAHAYE Stéphane et CARTIER Alexandra
- le 4 septembre 2021 entre M. MELLIEZ Cédric et Mme BRUNEL Laetitia
- le 4 janvier 2022 entre LAMOUCHE Ludwig et SAKAI Miki
- le 9 avril 2022 entre LE MAITRE Mickael et MOREAU Oriane
- le 3 juin 2022 entre O'CONNOR Matthew et BORDAS Gwendoline
- le 4 juin 2022 entre PRIEUR Bertrand et DRIOT Sylvaine

# **NAISSANCE**

- le 7 mai 2021 : MARCQ Kinan Ahmed Jean-Claude (Coulommiers)
- Le 21 juillet 2021 : VAN WAESBERGE Mathys Patrick Pascal (Coulommiers)
- Le 2 aout 2021 : LE MAITRE Manoé Jean Corentin (Coulommiers)
- Le 6 août 2021 : ACCARY Elio (Coulommiers)
- Le 10 août 2021 : AOUZELLEG MARION Lou Sylvie (Coulommiers)
- Le 5 octobre 2021 : PÉRADON Lyam Constant Christophe (Coulommiers)
- Le 24 octobre 2021 : RAJACIC Mia Milenka Nina (Provins)
- Le 26 novembre 2021 : TELLIER Ayden Frédéric Alain (Coulommiers)
- Le 29 novembre 2021 : PRIEUR DRIOT Ambre Angèle Sylvaine (Coulommiers)
- Le 14 janvier 2022 : VASSEUR Romy Marie Eva (Coulommiers)
- Le 9 février 2022 : VAKALA WAKU Bethléem (Meaux)
- Le 3 mars 2022 : GALLAND RIZZO Warren (Coulommiers)
- Le 7 avril 2022 : LHOMME Mia Lila Yvette Francine (Coulommiers)
- Le 11 avril 2022 : BONNET Manoë (Coulommiers)
- Le 1er mai 2022 : BOURDET Swann Franck Gilles (Coulommiers)
- Le 13 juin 2022 : COLIN Léo Pascal Patrice (Coulommiers)

# DÉCÈS

- M. JEAN-BAPTISTE Georges décédé à Jouy-sur-Morin le 22 juillet 2021
- Mme MAZURE Françoise épouse PATOUILLET décédée à Mareuil-les-Meaux le 25 aout 2021
- Mme FRANCOIS Suzanne veuve SAINT décédée à Coulommiers le 27 aout 2021
- M. BURGON Henri décédé à Coulommiers le 11 novembre 2021
- M. BEAUJEAN Roland décédé à Coulommiers le 12 novembre 2021
- M. MOREAU Gabriel décédé à Jouy-sur-Morin le 17 novembre 2021
- M. PACIORA Christian décédé à Jouy-sur-Morin le 6 janvier 2022
- M. BAVAY Nicolas décédé à La Ferté-Gaucher le 4 février 2022
- Mme PIQUE Léa décédée à Paris 13ème le 4 février 2022
- M. ROYER Fabrice décédé à Jouy-sur-Morin le 19 février 2022
- M. GIOENI Alain décédé à Jouy-sur-Morin le 25 février 2022
- Mme AMEUR-AMEUR Amel épouse MAGDOUL décédée à Jouy-sur-Morin le 6 mars 2022
- M. TIOLLAIS Patrick décédé à Coulommiers le 16 mars 2022
- Mme HENRIOUES Gabrielle veuve CORDELLIER décédée à Coulommiers le 21 mars 2022
- M. MORLEC Joseph décédé à Coulommiers le 30 mars 2022
- M. MONTENON André décédé à Jouy-sur-Morin le 19 mai 2022
- M. DUFRAISSE Patrick décédé à Ferolles-Attilly le 22 mai 2022
- Mme BOURBONNEUX Claudine veuve TROUBLE décédée à Coulommiers le 30 mai 2022
- Mme MICHON Christiane veuve CHAMP décédée à Rouen le 5 juin 2022
- Mme LIMONT-IVANOV Catherine décédée à Jossigny le 19 juin 2022



# L'AGENDA DE JOUY-SUR-MORIN

#### <u>Dimanche 21 août :</u>

Course cycliste organisée par la JSFG, départ/arrivée à l'école du Champlat



#### <u> 1er septembre :</u>

Bonne rentrée des classes à tous les enfants et les professeurs des écoles du Champlat et du Centre



# 10/11 septembre

Rue du Bouloi / Jardin du Foyer Communal



## Samedi 17 septembre

Journée du Patrimoine : Inauguration des bas-reliefs, ouverture de la gare et du Pressoir, exposition des Papetiers



#### <u>Samedi 15 octobre</u>

Traditionnel repas des anciens, organisé par le CCAS de la commune





## Samedi 12 novembre

Week-end Bell'intensive - Diner spectacle Organisé par 1001 étoiles d'Orient



# **NOUS CONTACTER**



http://www.iouv-sur-morin.f



01.64.04.07.07

Astreinte élus - en cas d'urgence 07.64.80.11.04



Mairie de la Jouv-sur-Morin



mairie@jouy-sur-morin.fr

Ne pas jeter sur la voie publique – Imprimé par APR



Mairie de Jouy-sur-Morin 11 place du Bouloi 77320 Jouy-sur-Morin



Lundi: 8h30/12h00 - 13h30/17h00

Mardi: 8h30/12h00

Mercredi : 8h30/12h00 - 13h30/17h00

Jeudi : 8h30/12h00

/endredi : 8h30/12h00 - 13h30/17h00

Samedi : 10h00/12h00

Responsable de publication : Monsieur le Maire de Jouy-sur-Morin